



Le service vacances de :



ETE 2019

PORT SAINT PERE - LOIRE ATLANTIQUE

PISTE SAFARI  
06/08 ANS – 7/10 ANS

REF : 049 010 01

**F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS**  
**14 BIS AVENUE MARIE TALET**  
**49100 ANGERS**

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



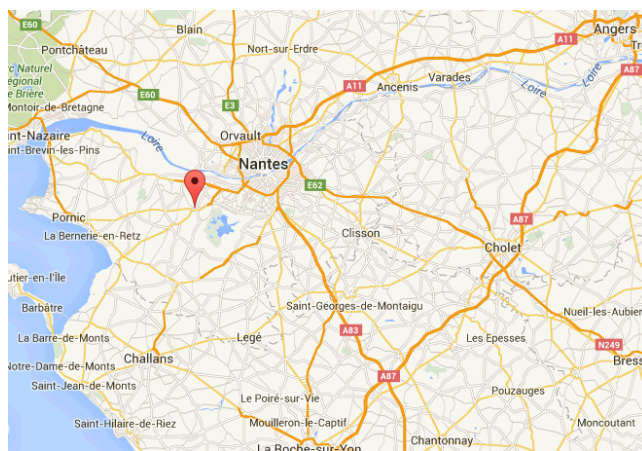
**L'ADRESSE DU CENTRE**

Camping de la Morinière  
Camp FOL49  
Rue de la Morinière  
44710 PORT SAINT PERE

**RENDEZ-VOUS SUR PLACE**

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1<sup>er</sup> jour vers 12h00 et seront repris le dernier jour vers 14h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

Prendre la direction Nantes/Laval/Rennes/Angers. Rejoindre la D523. Continuer sur la N323. Rejoindre l'A11. Continuer sur l'A844. Prendre légèrement à gauche sur E3/N844 (panneaux vers Porte de Sautron/ Noirmoutier / Bordeaux / Aéroport Nantes Atlantique). Prendre la sortie D751 en direction de Noirmoutier / Port St Père/ Pornic/ Planète sauvage. Prendre la D758 vers Noirmoutier en Ile/ Ste Pazanne/ Port St Père/ Machecoul. Au rond-point prendre la 1<sup>ère</sup> sortie sur D751 A.



**TRANSPORT**

Départ en train de **Paris, Le Mans** jusqu'à **Angers** puis minibus jusqu'au centre.  
Départ de **Nantes** en minibus jusqu'au centre.

**1<sup>ER</sup> ET DERNIER REPAS SERVIS**

Le premier repas servi sera le déjeuner et le dernier repas le goûter.

**SITE**

**Situation géographique :**

La petite commune de Port Saint Père est au cœur de la Bretagne historique, dans le pays de Retz. Située à 25 km de Nantes, elle a su, au fil des années, garder son aspect rural.

**Cadre de vie :**

Le camping de la Morinière a été entièrement rénové en 2012. Hébergement sous tentes 2 à 5 places. Tentes fournies.

**Effectif** : 18 participants

## ACTIVITÉS

### ↵ 3 ATELIERS SUR LE PARC ANIMALIER PLANETE SAUVAGE + 1 Raid 4x4

- **À l'école des macaques** : partez à la découverte de quelques rudiments du langage des primates. Après avoir participé au nourrissage des macaques, vous observerez accompagné d'un guide comment s'organise le partage du repas chez les primates
- **Océanographes en Herbe** : L'univers des dauphins vous ouvre les bras dans la galerie sous-marine du parc d'où vous pourrez les observer et découvrir leur anatomie, leur comportement, leur évolution et vous serez sensibilisés à la protection de l'environnement marin. Une session privilégiée avec un soigneur et une prestation inédite.
- **Sur la piste des grands prédateurs** : Une exploration au plus près des grands fauve afin d'observer les techniques de chasse, manipuler cornes, griffes et mâchoires, tout en étant accompagné par une équipe pédagogique du parc.



↵ **1 Raid 4x4** : Parcourez 10 km de piste à bord d'un 4x4 pour un raid ou évoluent librement + de 150 espèces.

↵ **Autres activités proposées** : grands jeux, activités manuelles ...

## ORGANISATION DU SEJOUR

**L'équipe d'encadrement** : elle est à la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant, pour aider à la mise en place du programme d'activités quotidien. Des temps libres et de détente sont possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances selon son rythme... Le programme sera défini plus précisément entre l'équipe d'animation et le groupe de jeunes.

### L'alimentation :

Dans tous nos séjours nous tâchons de mettre en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique.

En cas de nécessité de régime alimentaire pour raison médicale, nous mettrons tout en œuvre pour respecter la prescription de votre médecin.

### L'organisation :

Une équipe d'animation vous attend pour passer avec vous les meilleures vacances possibles. Son but est aussi de vous faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant votre propre autonomie. Vous devez également être soucieux du matériel mis à votre disposition et respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

L'équipe d'animation aura comme souci de respecter les rythmes de vie de chacun en fonction du programme d'animation. Concernant l'alimentation, les repas seront élaborés par les jeunes, sous la bienveillance et avec l'aide de l'équipe d'animation.

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie.

- un réveil individualisé ainsi qu'un petit déjeuner échelonné seront mis en place.
- L'alimentation sera variée et équilibrée. Les repas seront des moments de convivialité et d'échange. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.
- Les animateurs seront particulièrement vigilants sur les moments de toilette et de rangement : moments importants de détection d'éventuels problèmes de santé ou d'hygiène.
- Un temps sera aménagé en fin de soirée permettant d'amener les enfants progressivement au sommeil. La disponibilité de chacun, sur ce moment, favorisera un couché dans le calme.

### Respect des coutumes alimentaires :

Le respect des demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme cela peut être le cas pour des aliments ou préparations de type halal ou casher. Nous sommes également dans l'impossibilité de respecter d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importante sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté de leur lieu de vie.

### **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Vous pourrez avoir des nouvelles du déroulement du séjour grâce à notre serveur vocal **ALLO Séjour au 16 21 00 (0,40 €/min)**.

08 92

Nous demandons à nos animateurs de vous tenir informés au moins 2 fois dans la semaine.

Les codes d'accès vous seront fournis sur la convocation de départ.

NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX SOCIAUX :



<http://facebook.com/VPT49>



<http://twitter.com/VPT49>



### **ATTENTION !**

Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

## **PREPARER VOTRE SEJOUR**



### **TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau qui vous a été remise**

**Attention** : le blanchissage du linge n'est pas assuré pendant ce séjour.

La fiche trousseau prévoit des quantités pour un séjour de 2 semaines. Réduisez les quantités préconisées.

À l'arrivée au camping, **le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur en présence de votre enfant.**

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage. **Nous ne pourrions pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

**Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familier qui les accompagne dans leur sommeil !**

**Les vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles.**

**SAC DE VOYAGE - PAS DE VALISE (Les tentes sont petites, cela fait gagner de la place).**

#### **Prévoir :**

- Duvet ou sac de couchage
- matelas mousse ou gonflable (style randonnée) **1 place**
- Lampe torche
- Paquets de mouchoirs jetables

#### **L'Argent de poche :**

Une somme de 5 € est amplement suffisante.

#### **Santé :**

En cas de traitement médical, joindre une copie de **l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante.**

N'hésitez pas à compléter la fiche de renseignements pour nous signaler tout complément d'information sur la santé de votre enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

#### **Allergies alimentaires :**

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons

médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

#### **L'utilisation du téléphone mobile :**

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait **nous vous déconseillons fortement la présence des mobiles** sur nos séjours. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

#### **Les objets de valeur :**

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, Ipad, bijoux, téléphone mobile, CD, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

**Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.**

## **ASSURANCE**

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Un **guide pratique** vous a été remis au moment de votre inscription. **Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.**



### **DOCUMENTS A NOUS REMETTRE OBLIGATOIREMENT LE JOUR DU DEPART**

L'enveloppe dossier séjour avec :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée (pas besoin d'un certificat médical)
- La fiche de renseignements individuelle complétée et signée
- Une photocopie de votre attestation carte vitale ou votre attestation CMU
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau

**BON SEJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !**